

Enseignants du primaire : grève ou pas grève aujourd'hui ?

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Dernière opération de séduction des électeurs

La campagne électorale prend fin

Page 2

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4951 - Lundi 9 décembre 2019 - Prix : 10 DA



Affaires de montage automobile et du financement occulte de la campagne de Bouteflika

20 ans de prison requis à l'encontre de Ouyahia et Sellal

Page 2

Le choix de la paix civile

Par Mohamed Habili

S'il ne faut en juger que par le taux de suivi très faible (à Alger tout au moins) du mot d'ordre, certes anonyme, appelant à la grève générale pour hier le 8 et jusqu'au 12 décembre, date du premier tour de la présidentielle, on serait tenté de conclure que le taux de participation au scrutin serait lui par contre important. A ce point peut-être qu'il battrait le record de participation de toute l'histoire électorale du pays, encore que celle-ci ne soit ni suffisamment riche ni particulièrement fiable. Et ce serait probablement aller vite en besogne. Certes, ce n'est pas la première fois qu'un appel à la grève générale dans le cadre de ce qu'on appelle le hirak se solde par un bide. Il y a eu un précédent, ayant pris place, on s'en souvient, à ses débuts, et qui déjà avait montré qu'il n'était entraînant que pour autant qu'il n'impose nul désagrément à son monde. Or il n'y a pas eu que ce premier échec, il y en a un deuxième, différent du premier en ceci que lui n'a jamais dépassé le stade de l'intention ou de la menace. C'est l'appel à la désobéissance civile, une arme plusieurs fois brandie mais jamais mise en œuvre. Son cas n'en est pas moins significatif, car il est clair qu'elle aurait été employée s'il y avait eu une seule chance qu'elle produise son effet. Cette double leçon n'a jamais été perdue de vue par les éléments les plus actifs de ce mouvement à nul autre pareil. C'est ce qui explique qu'ils aient attendu les derniers jours précédant la tenue du scrutin dans le pays, celui-ci ayant déjà commencé à l'étranger, pour appeler de nouveau à la grève générale.

Suite en page 3

Gaid Salah au siège du Commandement des Forces terrestres

«La boussole du peuple algérien s'est toujours dirigée vers la bonne voie»



Le vice-ministre de la Défense nationale, Ahmed Gaid Salah, en visite hier au siège du Commandement des Forces terrestres, s'est dit convaincu que le peuple votera massivement le 12 décembre.

Lire page 3

Oran

Un réseau de vol et d'escroquerie par le biais de Facebook démantelé

Page 24

Peinture

Yasmine Siad dévoile à Alger sa première exposition «Genèse»

Page 13

- Affaires de montage automobile et du financement occulte de la campagne de Bouteflika -

20 ans de prison requis à l'encontre de Ouyahia et Sellal

■ Vingt ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million DA contre les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal ainsi que Abdeslam Bouchouareb, ex-ministre de l'Industrie et des Mines. Ce sont là les peines demandées hier par le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, dans l'affaire de montage automobile et le financement occulte de la campagne électorale du candidat Abdelaziz Bouteflika prévue pour la présidentielle annulée du 18 avril dernier.



toujours pas regagné la salle d'audience.

Yousfi et Bedda : 15 ans de prison ferme requis

A ce propos, le procureur de la République, qui dans un communiqué rendu public avant-hier soir a souligné que cette affaire est une première dans les annales de la justice algérienne, des responsables ayant exploité leur influence causant l'effondrement de l'économie algérienne, a aussi requis des peines de 15 ans de prison ferme et une amende d'un million DA contre les deux anciens ministres de l'Industrie, Youcef Yousfi et Mahdjoub Bedda, une peine de 10 ans de prison ferme et une amende de 1 million DA.

10 ans de prison pour Haddad, Bairi, Maazouz, Larbaoui... et M^{me} Zerhouni

En outre, le représentant du ministère public a requis également une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 million DA contre l'ancien wali de Boumerdes, Yamina Zarhouni, et 10 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million DA contre l'ancien ministre des Travaux publics et des transports, Abdelghani Zaalane. La même peine de prison assortie d'une amende de trois millions DA, a été prononcée à l'encontre de Ali Haddad, Ferrat Ahmed et Hadj Malek Saïd. Une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million DA a été requise contre les hommes d'affaires Mohamed Baïri, Maazouz Mohamed, Achour Abboud, Hassan Laarbaoui et Nemroud Abdelkader.

Une peine de huit ans de prison ferme assortie d'une amende de trois millions DA a été requise à l'encontre de Farès Sellal, fils de Abdelmalek Sellal, Senaï Karim et Senaï Sofiane. Par ailleurs, le procureur de la République a requis une peine de huit ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million DA à l'encontre de fonctionnaires au ministère de l'Industrie et des Mines. Il s'agit de Boudjemaï Karim, Agadir Omar, Tira Amine, Alouane Mohamed, Abdelkrim Mustapha et Mekraoui Hassiba. Le procureur de la République a requis «la saisie de tous les biens et fonds illégaux» des accusés, tout en «leur interdisant d'exercer leurs droits civiques». De son côté, dans leurs plaidoiries respectives, les avocats de la défense, ont tous plaidé l'«innocence» de leurs clients. Ainsi en raison de la complexité du dossier et du grand nombre des prévenus, selon des avocats rencontrés dans les couloirs du palais de justice de Abane Ramdane, les verdicts de cette affaire seront probablement prononcés ce mardi.

L. N.

Par Lynda Naili

A ce titre, le quatrième jour du procès de l'affaire de montage automobile qui, outre les montants vertigineux mis à nu concernant la corruption qui a entouré ce dossier, a également fait éclabousser la question du financement occulte de la campagne électorale de Abdelaziz Bouteflika pour le scrutin présidentiel annulé du 18 avril dernier, a été consacré au réquisitoire du procureur de la République ainsi qu'aux plaidoiries de la défense.

Ainsi, outre d'avoir requis vingt ans de prison assortie d'une amende d'un million DA

contre les deux anciens Premiers ministres contre Ahmed Ouyahia, Abdelmalek Sellal et Abdeslam Bouchouareb, «premier accusé», selon le magistrat, actuellement en fuite qui lui est frappé par un mandat d'arrêt international. Les charges retenues contre lui sont essentiellement «la non déclaration de ses multiples biens et propriétés illicitement acquis dont une villa sur les hauteurs d'Hydra d'une valeur de 60 milliards de centimes». Bouchouareb est également accusé de crimes économiques dont le blocage en 2017 des dossiers déposés en matière de montage de véhicules dont celui

du groupe Cevital.

Pris de malaise, Sellal quitte la salle d'audience

Si Ahmed Ouyahia a su se retenir à l'annonce de la peine prononcée contre lui, Sellal pris de malaise, a dû quitter la salle d'audience vers 13h45. Il a dû quitter l'audience, alors que son avocat (son frère, Laïfa Ouyahia) devait prendre la parole pour une plaidoirie. Les images diffusées par les différentes télévisions montrent Sellal abattu, la tête penchée entre les mains. Notons qu'à l'heure où nous mettons sous presse, Sellal n'a

Dernière opération de séduction des électeurs

La campagne électorale prend fin

C'était hier le dernier jour de campagne électorale pour les cinq candidats en lice pour la présidentielle du 12 décembre. Ils ont animé leur ultime meeting et mis sur la table leurs dernières cartes en vue de rafler la mise. Les candidats à la présidentielle ont poursuivi, hier, leurs sorties sur le terrain à travers plusieurs villes du pays, au dernier jour d'une campagne électorale. Le candidat du RND, Azzedine Mihoubi, a fait le plein en animant deux meetings, le premier à Batna le deuxième à M'sila dans l'après-midi. Le candidat a prévu également une activité de proximité dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj. Ali Benflis et Abdelmadjid Tebboune ont animé un meeting populaire chacun à Alger. Abdelaziz Belaid a choisi aussi de passer le dernier jour dans la capitale, en animant une conférence de presse à l'hôtel El Djazair. Le candidat Abdelkader Bengrina a quant à lui fait le déplacement dans la wilaya de Ouargla.

Mihoubi : «Je suis prêt à lutter contre la bureaucratie dans tous les domaines»

Le candidat Azzedine Mihoubi a déclaré que le 12 décembre est une journée pour choisir un président légitime pour diriger le pays. Il a ajouté lors d'un meeting populaire animé dans la wilaya de Batna qu'il est prêt à combattre toutes les formes de bureaucratie qui ont causé le retard du pays. Pour Azzedine Mihoubi, ce scrutin était décisif pour le raffermissement de la stabilité de l'Algérie. Mihoubi a indiqué que l'Algérie devait sortir victorieuse de cette élection avec son peuple, ses jeunes et ses femmes, surtout que cette dernière, a-t-il estimé, constitue une force de frappe lors des élections. Ainsi, il a invité les habitants de Barika et tout le peuple algérien à participer massivement à ce scrutin décisif et choisir le sixième des candidats qu'est l'Algérie. Il a promis, s'il était élu président, de redonner confiance aux enfants du pays notamment les jeunes et les porteurs de projets pour dynamiser le développement à travers les diverses localités du pays. L'ancien ministre de la Culture a mis en exergue la nécessité de travailler pour assurer la sécurité alimentaire et sanitaire en ouvrant les investissements aux jeunes capables de créer et de gérer des institu-

tions. Enfin le SG par intérim du parti RND a souligné la nécessité de participer aux élections pour la victoire de l'Algérie.

Belaid : «Le procès des accusés est un exemple pour le reste de la bande qui veut reporter les élections»

Le candidat Abdelaziz Belaid a déclaré hier à Alger que les peines de 20 ans de prison requises à l'encontre d'anciens responsables de l'Etat est un exemple pour la bande qui veut reporter les élections. Il a ajouté que sa tournée dans les différents wilayas du pays dans le cadre de sa campagne électorale lui a permis de constater de visu la souffrance du citoyen.

Evoquant le financement de sa campagne électorale, Belaid a déclaré qu'il avait fait campagne avec ses propres moyens, notant qu'il avait utilisé sa propre voiture. Au cas où il serait élu président, le candidat de front El Moustakbel promet de mettre en place un comité d'experts pour établir une nouvelle Constitution, précisant qu'il avait préparé des amendements dans son programme. En plus de

la révision des salaires et la lutte contre la bureaucratie, Belaid a également promis de lutter contre toutes sortes de crimes, en particulier ceux liés au trafic de drogue, et ceux qui, selon lui, avaient pillé les richesses du pays.

Début du scrutin dans les bureaux itinérants

Le vote pour la Présidentielle 2019 a débuté hier, pour les populations nomades du Grand Sud. Pour rappel, le responsable de la communication de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Ali Draâ, avait indiqué, jeudi dernier, que le vote concernant les bureaux itinérants était prévu 72 heures avant le jour du scrutin du 12 décembre, en vertu de la loi portant code électoral. L'ANIE a fait état de 135 bureaux itinérants, rattachés, tous, à l'un des centres de vote de la circonscription électorale, selon la loi organique du 14 septembre 2019 modifiant et complétant celle du 25 août 2016 relative au régime électoral. A noter que les électeurs de la communauté nationale établie à l'étranger avaient commencé à voter samedi.

Louiza Ait Ramdane

— Gaid Salah au siège du Commandement des Forces terrestres —

«La boussole du peuple algérien s'est toujours dirigée vers la bonne voie»

■ Le vice-ministre de la Défense nationale, Ahmed Gaid Salah, en visite hier au siège du Commandement des Forces terrestres, s'est dit convaincu que le peuple votera massivement le 12 décembre.

Par Meriem Benchaouia

«**N**ous sommes pleinement convaincus que le peuple algérien, authentique et fier, dans toutes ses catégories, hommes, femmes, jeunes et étudiants, saura, comme à son accoutumée, démontrer qu'il est à la hauteur de porter le legs des chouhada et s'engagera dans cette échéance nationale cruciale à travers une participation massive dans les prochaines présidentielles, en toute liberté et transparence», a-t-il déclaré. A ce titre, il salué la communauté à l'étranger «pour les images marquantes et expressives lors de l'accomplissement de son devoir et droit électoraux, ce qui constitue une réponse forte à tous les traîtres et les sceptiques quant à l'authenticité de ce peuple et sa capacité à surmonter toutes les épreuves». Le général de corps d'Armée a affirmé, par ailleurs, que «la bande et ses relais» avaient échoué à entraver la démarche des hommes valeureux de notre peuple et notre armée, en réalisant par eux-mêmes qu'ils ont mal agi envers leur peuple, «lorsqu'ils ont vu cet élan populaire à travers tout le pays». Il a évoqué «les origines du combat réel, qui oppose aujourd'hui le vaillant peuple algérien, soutenu par l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, et les serviteurs du colonialisme, parmi la bande et ses relais, qui ont renié tous les principes du nationalisme, se sont mis au service des ennemis et ont œuvré à entraver la démarche des hommes valeureux de notre peuple et notre



armée». «Cet important résultat historique est le fruit de l'adhésion du peuple algérien, durant l'épreuve du colonialisme, à l'Armée de Libération Nationale et de la sincérité de cette dernière envers son peuple. Ce fut ainsi une leçon pour le colonisateur et un fruit de la victoire sur les ennemis, qui demeure jusqu'à aujourd'hui en travers de la gorge de l'ennemi d'hier et ses relais, car ils n'ont jamais pu accepter le fait que notre pays atteigne l'indépendance, dans tout le sens du terme», a précisé le vice-ministre de la Défense nationale. Dans le même sillage, le général de corps d'Armée a indiqué que «cette visite intervient quelques jours avant la célébration de l'anniversaire du 11 décembre 1960, où le peuple algérien est sorti dans des manifestations pacifiques revendiquant l'indépendance». «Se remémorer les sacrifices et les

hauts faits de ceux qui ont offert à l'Algérie la fierté de l'indépendance et éclairé sa voie par les lueurs de la souveraineté nationale, est un devoir national qui s'impose par lui-même à toutes les franges du peuple algérien à travers l'ensemble du pays. Un devoir qui suscite en nous la fierté d'appartenir au peuple algérien, peuple des positions constantes, judicieuses et décisives prises en temps opportun, et qu'il affiche d'une manière claire et évidente, notamment dans les moments difficiles», a souligné le général de corps d'Armée. «Des positions en faveur de la patrie et qui constituent un élan sincère, exprimé de manière spontanée, avec dévouement, franchise et courage», a-t-il ajouté, soulignant que «la mémoire collective de notre société recèle, avec fierté, et démontre, avec orgueil, à travers les pages de l'histoire natio-

nale, riche de par ses différentes phases, que la boussole du peuple algérien s'est toujours dirigée vers la bonne voie». Le vice-ministre de la Défense nationale, qui présage un avenir prometteur pour notre pays, a souligné que «tout comme l'Algérie a triomphé hier, grâce à la cohésion entre le peuple et l'Armée de Libération Nationale, elle triomphera aujourd'hui, grâce à cette forte cohésion entre le peuple et son Armée». «La connaissance par l'Armée nationale populaire de la nature authentique du peuple algérien a été la première et l'ultime source de motivation pour être toujours l'accompagnateur fidèle au serment prêté, et le soutien de son peuple qu'elle considère, à juste titre, sa profondeur stratégique et sa source intarissable en Hommes», a conclu le vice-ministre de la Défense nationale.

M. B.

Une coordination, deux communiqués et deux décisions

Enseignants du primaire : grève ou pas grève aujourd'hui ?

Après la dernière réunion avec les représentants du ministère de l'Éducation nationale, la Coordination des enseignants du primaire a publié deux communiqués, l'un annonçant le gel de son mouvement jusqu'à sa prochaine réunion, l'autre appelant les enseignants à maintenir la grève et à poursuivre le boycott des examens du premier trimestre.

Les enseignants ne savent plus s'ils maintiennent aujourd'hui leur grève ou s'ils la gèlent. En effet, la Coordination des enseignants du primaire avait publié, au lendemain de sa réunion avec les représentants du ministère de l'Éducation nationale, un communiqué dans lequel elle a appelé les enseignants à geler leur mouvement jusqu'à la prochaine réunion de la Coordination qui aura lieu

durant les vacances d'hiver. Elle annonce également la reprise des examens du premier trimestre. Dans ce même communiqué, elle appelle aussi les enseignants à reprendre les sit-in devant l'annexe du ministère, mais après les vacances scolaires. La Coordination, pour rassurer les enseignants, conclura son communiqué ainsi : «On n'a pas mis fin à notre mouvement, mais on va le geler momentanément et le reprendre après les vacances d'hiver avec une meilleure organisation». Ce document a suscité plusieurs réactions. Certains soutiennent le gel et ont même demandé à leurs élèves de rejoindre aujourd'hui les établissements éducatifs. Les enseignants estiment aussi qu'il n'est pas nécessaire de reprendre lundi (aujourd'hui) leur grève cyclique de trois jours,

puisque le lendemain les écoles vont fermer pendant trois jours pour leur aménagement en bureaux de vote. Ils expliquent que «si on fait grève aujourd'hui, nous allons subir des ponctions sur salaires des journées allant de lundi à dimanche prochain, soit cinq jours, alors qu'en réalité nous avons fait grève la journée de lundi seulement. Le reste de la semaine, à savoir de mardi à jeudi, les établissements seront fermés à cause du vote et le vendredi et samedi c'est un week-end». Ils annoncent aussi que cette décision sera bénéfique pour les élèves et leur permettra de rattraper le retard. Cet avis n'est pas partagé par tout le monde, car plusieurs enseignants ont exprimé leur colère et estiment que ce document n'est pas «crédible». Ces soupçons ont été confirmés quand la

Coordination a publié avant-hier, soit le 07/12/2019, un deuxième communiqué où elle annonce le maintien de la grève aujourd'hui et la poursuite du boycott des examens du premier trimestre jusqu'à satisfaction de leurs revendications. Elle annonce aussi que «la page de la Coordination a été piratée». Enfin, la majeure partie des enseignants a indiqué être favorable aux décisions prises par la Coordination des enseignants du primaire, à savoir la poursuite de la grève cyclique et le boycott des examens trimestriels jusqu'à satisfaction de leurs revendications. Quant aux revendications, il s'agit de la consécration de l'équité entre les enseignants des trois paliers de l'Éducation en termes de classification, de volume horaire et de la révision des méthodologies d'enseigne-

LA QUESTION DU JOUR

Le choix de la paix civile

Suite de la page une

La réalité, c'est qu'ils n'avaient plus guère le choix. Ils devaient faire ce pari, prendre ce risque, sinon ce serait pour eux comme reconnaître déjà avoir perdu pour de bon la partie commencée un certain 22 février. Ils ont tenté leur chance, avec le résultat décevant pour eux que l'on sait dès à présent, même si leur appel est censé courir jusqu'au 12. Une grève générale qui ne commence pas fort est en fait mort-née. Elle n'a pas débuté à l'heure prescrite, c'est qu'elle a échoué et définitivement. Dès aujourd'hui 9 décembre, elle appartient au passé. Encore qu'elle puisse avoir eu une traduction plus ou moins appréciable ici ou là dans le pays, en Kabylie notamment, où ses tenants ont pu être plus actifs et par conséquent plus convaincants. Il ne serait d'ailleurs pas étonnant que les «groupes de contrainte» préconisés par le MAK aient trouvé là l'occasion de faire leurs premières armes. Reste que si les hirakistes ont encore une fois lamentablement échoué à paralyser le pays, eux qui pourtant prétendent être non seulement en phase avec le peuple, mais ne faire qu'un avec lui, cela n'implique pas automatiquement une participation exceptionnelle pour le 12 décembre. Le bide de la grève générale n'a pas pour seule traduction un vote massif le jour «J». Le scénario le plus probable pourrait bien se situer entre les deux, entre le bide de l'appel à la grève générale et une participation franche et massive pour le 12. S'il faut se risquer à avancer un pronostic, une participation entre 30 et 40% serait assez en harmonie avec l'état général de l'opinion nationale telle qu'il est possible de se le représenter sur la foi de l'enchaînement des faits les plus notables depuis le mois de février. D'autant qu'il suffit d'admettre ce constat indéniable que le pays n'est pas en révolution, qu'il ne l'a été à aucun moment depuis le 22 février, pour en venir à une conclusion qui ne soit excessive ni dans un sens ni dans l'autre. En somme, les Algériens tenus de choisir entre deux partis pris bien tranchés pourraient avoir déjà préféré de couper la poire en deux, de renvoyer d'une certaine façon les deux camps dos à dos, mais tout en donnant une prime à la stabilité, à la paix civile. Quelque chose qui à leurs yeux n'a pas de prix et qu'en conséquence ils ont placée au-dessus de tout.

M. H.

ment, soit par l'introduction de la spécialisation dans le cycle primaire pour un enseignement qualitatif aux normes internationales, soit par la refonte du programme scolaire.

Thinine Khouchi

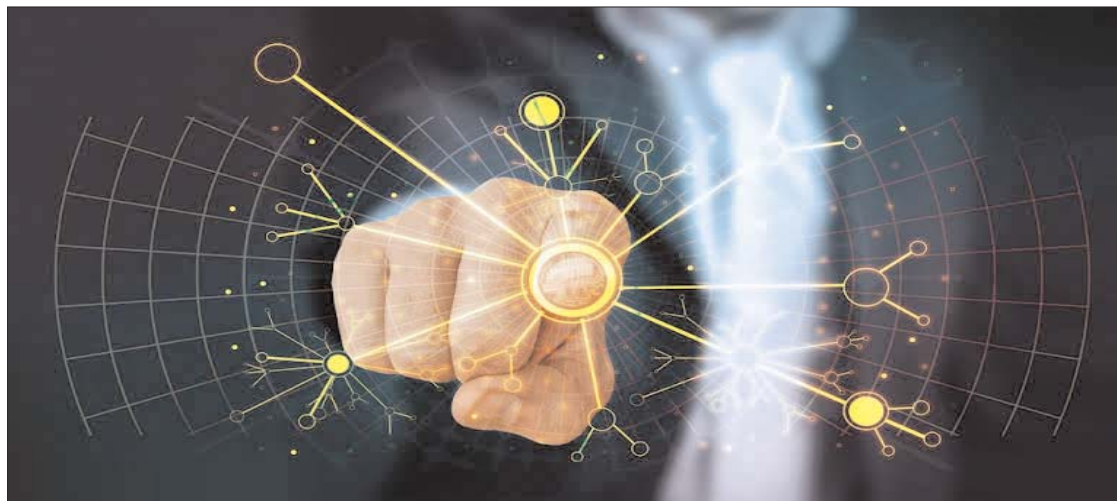
Intelligence artificielle

Tayeb Bouzid appelle à une stratégie pour faire face aux défis du numérique

■ Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, a appelé, samedi à Alger, à l'élaboration d'une «stratégie nationale en intelligence artificielle» pour faire face aux défis du numérique.

Par Salim Y.

«**I** est impératif d'élaborer une stratégie nationale en intelligence artificielle devant être axée en premier lieu sur le développement des capacités nationales dans ce domaine, en termes d'enseignement, de formation, de recherche et de développement», a relevé le ministre qui s'exprimait lors des travaux de la conférence nationale des universités. Le ministre a indiqué, dans ce cadre, que le programme que compte lancer son secteur dans ce domaine (...) déterminera les grands axes de cette stratégie devant accompagner les secteurs socio-économiques dans leurs démarches visant à faire face aux défis du numérique. Passant en revue les défis multiples auxquels est confronté le système de l'enseignement supérieur en Algérie, M. Bouzid a souligné la nécessité, pour l'ensemble des acteurs du secteur, d'œuvrer pour la cristallisation d'une nouvelle vision réformatrice et intégrée à même d'insuffler une nouvelle dynamique à la formation de cadres hautement qualifiés, des cadres, a-t-il dit, qui permettront à l'université algérienne de faire face aux mutations en cours et en mesure de répondre aux exigences des nouveaux métiers. M. Bouzid a souligné, par ailleurs, que la Conférence s'est distinguée, pour cette année, par la problématique qu'elle traite, à savoir «l'université de demain» et les enjeux que l'université doit gagner pour réussir sa transition. Le ministre a fait état, dans ce cadre, de démarches entreprises par son secteur pour la création d'une Agence indépendante d'assurance qualité et d'accréditation, et ce, à l'image des modèles adoptés par les pays développés. La démarche d'accréditation permettra aux experts de vérifier le taux de conformité de l'établissement aux conditions nécessaires pour proposer une formation donnée, a expliqué le ministre, précisant que ce processus passe avant



PH. > D. R.

par la présentation d'un exposé détaillé de la stratégie de l'établissement, sa politique scientifique ainsi que ses ressources humaines et matérielles. Cette accréditation permettra de garantir la qualité de la formation fournie par l'établissement universitaire et d'améliorer sa visibilité sur le

plan international, a ajouté le ministre. Le premier responsable du secteur a relevé, sur un autre registre, les difficultés auxquelles sont confrontés les titulaires de doctorat pour décrocher un emploi, d'autant que les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique ne sont plus en

mesure d'absorber l'ensemble de ces docteurs. Il a mis l'accent, à ce titre, sur l'impératif d'accélérer la promulgation de textes de loi devant permettre de classer les titulaires de doctorat, et la mise en place de mesures permettant l'élaboration de thèses de doctorat en milieu professionnel conformément à la

loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique. En clôture, le ministre a rappelé l'importance du prochain rendez-vous électoral, appelant tout un chacun d'œuvrer pour sa réussite.

S. Y./APS

Béjaïa/Sûreté de wilaya

3 600 appels téléphoniques reçus le mois dernier

Pas moins de 3 624 appels téléphoniques ont été reçus durant le mois de novembre dernier par les services techniques de la sûreté de wilaya aux différents numéros mis en place afin de lutter contre le crime, en l'occurrence 15-48, 17 et 104, selon un bilan qui nous a été transmis par la cellule de communication de la sûreté wilaya. Plus de 450 communications téléphoniques concernent le signalement d'accidents de la route, délits et crimes au moment de leur déroulement, les atteintes aux biens privés et publics ainsi que les atteintes aux personnes. En outre, «3 105

appels ont également été enregistrés et concernent les demandes d'intervention, de secours, demandes d'informations et orientations, alors que 66 appels sont liés à des signalements d'accidents de la route, découverte de cadavres, en sus de 3 communications relatives à des signalements de kidnapping et disparition de mineurs», précise la même source. Par ailleurs, le service de la police judiciaire a, pour sa part, enregistré 118 affaires dont 38 crimes, délits et plus précisément des atteintes aux biens privés et publics, impliquant 45 personnes dont 14 ont

été placées sous mandat de dépôt ou en détention provisoire. Il a également été enregistré 60 affaires d'atteinte aux personnes impliquant 74 individus dont 5 ont été placés en détention provisoire. Aussi, pas moins de 7 affaires de lutte contre le trafic de drogue ont été recensées impliquant 8 personnes dont 4 ont été placées sous mandat de dépôt. Dans le cadre de la lutte contre le crime économique, «13 affaires ont été recensées impliquant 20 individus et 5 autres affaires de cybercriminalité impliquant 5 personnes», ajoute la même source.

H. C.

Algérie/EAU

L'Algérie élue au Comité directeur de l'exposition universelle «Expo 2020 Dubaï»

L'Algérie a été élue par la réunion des participants internationaux au Comité directeur de l'exposition universelle «Expo 2020 Dubaï», ont annoncé samedi les services du Premier ministre dans un communiqué. «Cette élection consacre la reconnaissance

de la crédibilité de l'action de l'Algérie au sein du monde des expositions internationales», a souligné la même source. Le Comité directeur, composé des Commissaires généraux de 30 pays sur 170 Etats membres du Bureau international des expositions (BIE), est «le par-

tenaire clé» du pays organisateur dans la gouvernance de l'Expo 2020 Dubaï qui aura lieu du 20 octobre 2020 au 20 avril 2021. La précédente édition de l'exposition universelle a eu lieu à Milan (Italie) en 2015 et la suivante se tiendra à Osaka (Japon) en 2025. **Hania T.**

Prime forfaitaire pour handicapés à El Tarf

Plus de 4 300 personnes ciblées

Plus de 4 300 personnes aux besoins spécifiques, handicapés à cent pour cent, sont concernées à El Tarf par l'augmentation de la prime forfaitaire de solidarité, a indiqué hier l'adirectrice locale de l'action sociale et la solidarité (DASS). Selon, M^{me} Anissa Djeriden, sur 14 532 handicapés recensés dans la wilaya frontalière d'El Tarf, il y a pas moins de 4 261 handicapés à cent pour cent qui sont concernés, depuis le mois d'octobre dernier, par cette nouvelle augmentation. D'autres personnes handicapées de la catégorie d'âge de moins de 18 ans et remplissant les conditions exigées disposeront, elles aussi, de cette prime mensuelle, «après achève-

ment de l'opération d'assainissement de la liste des bénéficiaires», a-t-elle ajouté. Tout en rappelant les efforts déployés par l'Etat pour améliorer la prise en charge de cette catégorie aux besoins spécifiques et faciliter leur insertion sociale, la même responsable a fait également état de la distribution de 653 cartes pour handicapés dans cette wilaya, auxquelles s'ajoutent de nombreux appareillages pour handicapés (moteur, auditif, visuel...) qui leur sont offerts, notamment lors des célébrations des journées dédiées à cette catégorie sociale. La directrice de la DASS a en outre insisté sur l'importance des programmes didactiques mis en place pour

assurer «un encadrement adapté» aux élèves aux besoins spécifiques scolarisés à travers les différents établissements spécialisés de cette wilaya frontalière qui compte 5 029 handicapés moteurs, 6 619 aliénés mentaux, 2 041 non-voyants et 848 malentendants. La wilaya d'El Tarf compte quatre centres psychopédagogiques (CPP), implantés respectivement à El Tarf ville, Bouhadjar, Ain Assel et enfin celui des sourds à Ben M'hidi, prenant en charge un total de 127 enfants parmi lesquels figurent 60 enfants atteints du syndrome de Down (trisomie).

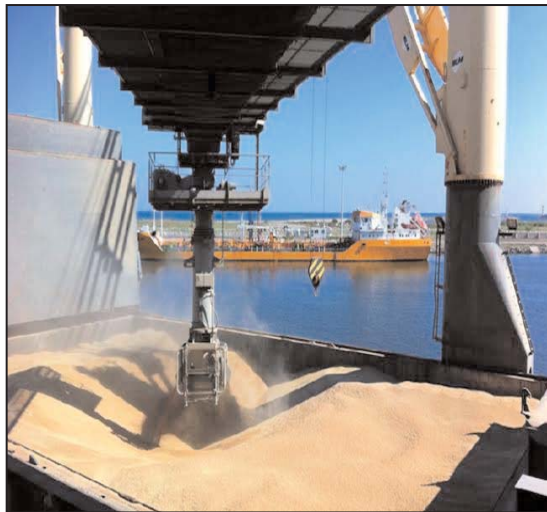
Safy T.

Recul de la facture des importations

■ La facture des importations de l'Algérie de produits alimentaires a reculé de 6,32 %, durant les neuf premiers mois de 2019, en comparaison avec la même période de l'année dernière, selon la direction générale des Douanes algériennes.

Par Malek Y.

Globalement, la facture d'importation des produits alimentaires a atteint près de 6,2 milliards de dollars (mds usd) sur les neuf premiers mois de l'année en cours, contre 6,61 mds usd durant la même période de 2018, enregistrant une baisse de 418,21 millions de dollars (-6,32 %), a précisé la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD). Cette baisse s'explique, essentiellement, par une diminution des importations des céréales, lait et produits laitiers, des sucres et des légumineuses. Représentant plus de 34 % de la structure des importations alimentaires, les céréales, semoule et farine ont atteint 2,11 mds usd, contre 2,40 mds usd en 2018, soit une baisse de 290,34 millions usd, (-12,06 %). Les importations des produits laitiers ont également



reculé à 1,01 md usd, contre 1,10 md usd, en baisse également de 85,14 millions (-7,74 %). La facture d'importation du sucre et des sucreries, elle a aussi reculé pour totaliser 538,73 millions usd, contre 647,18 millions usd (-16,76 %). Même tendance pour les résidus et déchets des industries alimentaires, dont les tourteaux et autres résidus solides qui ont été importés pour près de 441,6 millions usd, contre 574,52 millions usd, en baisse de 23,14 %. De janvier à septembre derniers, la baisse a concerné aussi d'autres produits alimentaires, mais de moindre ampleur. Il s'agit des importations du café et thé qui se sont chiffrées à 257,52 millions usd, contre 268,82 millions de dollars (-4,20 %), celles des

légumes avec (-11,39 %), totalisant 192,82 millions usd, contre 217,60 millions usd, durant la même période de comparaison et enfin les importations des préparations alimentaires diverses, qui ont stagné à plus de 247 millions usd.

Médicaments : poursuite du recul des importations

En revanche, d'autres groupes de produits de la structure des importations ont connu des hausses durant la période de comparaison. Les plus concernés sont les tabacs et succédanés de tabac fabriqués, les fruits comestibles et les animaux vivants. Ainsi, les importations des tabacs

et succédanés de tabac fabriqués ont atteint 287,73 millions usd les neuf mois 2019, contre 179,57 millions usd à la même période de l'année précédente, enregistrant ainsi une hausse de 60,23 %. Les achats de l'Algérie des fruits comestibles (fruits frais ou secs) se sont chiffrés à 215,65 millions usd, contre 134,33 millions de dollars, soit une hausse de 60,53 %, détaille la DEP. Les importations des animaux vivants ont atteint 195,21 millions usd, contre 128,43 millions usd (+52 %) durant la même période de comparaison. En plus de ces principaux produits, le reste des biens alimentaires a été importé pour un montant de 689,40 millions usd, contre 710,69 millions usd en baisse de (3 %). Concernant l'huile de soja et ses fractions, même raffinées (classés dans le groupe des produits bruts), leurs importations ont augmenté de 3,44 %, en s'établissant à près de 472,95 millions usd, contre 457,21 millions usd. Pour ce qui concerne les médicaments pour la vente au détail (classés dans le groupe des biens de consommation non alimentaires), leur facturé d'importation a enregistré une baisse de près de 7,1 %, en s'établissant à 878,26 millions usd, contre 945,27 millions usd. Pour rappel, de nouveaux mécanismes d'encadrement des importations démarchées, dont des produits alimentaires (hors produits alimentaires stratégiques), avaient été mis en place dès le début de l'année 2018 pour réduire le déficit commercial et promouvoir la production nationale. Le ministère du Commerce

avait annoncé le 14 avril dernier des dispositions pour renforcer l'approvisionnement du marché durant le mois de ramadhan, comprenant notamment l'assouplissement de l'importation de produits alimentaires comme les viandes. Dans ce cadre, il a été décidé de supprimer de la liste des produits soumis au Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS), les viandes bovines fraîches ou réfrigérées, les fruits secs (arachides, amandes...), les fruits séchés (raisins secs, pruneaux...) et les aliments diététiques destinés à des fins médicales et autres produits (le beurre...).

M. Y. / APS

Inde Le chiffre d'affaires de l'industrie des composants automobiles chute de plus de 10 %

LA CHUTE des ventes de véhicules en Inde ces derniers mois a eu un impact négatif sur les performances financières de l'industrie de la fabrication des composants automobiles au cours du premier semestre 2019, selon des professionnels du secteur. Le chiffre d'affaires de ce segment de l'industrie a diminué de 10,1 % pour atteindre 26,2 milliards de dollars au cours du premier semestre de l'année précédente, selon un rapport de l'Association indienne des fabricants des composants automobiles. La faible demande de véhicules, le resserrement de la liquidité, le manque de clarté sur la politique d'électrification des véhicules, figurent parmi les facteurs, qui, entre autres, ont eu un impact négatif sur les plans d'expansion du secteur, a fait observer la même source.

Cependant, les exportations des composants automobiles ont augmenté de 2,7 % pour atteindre 7,5 milliards de dollars au premier semestre 2019, contre 7,3 milliards de dollars durant la même période d'une année auparavant. «L'Europe a représenté 32 % des exportations de l'industrie indienne des composants automobiles, suivie de l'Amérique du Nord et de l'Asie, avec 30 % et 26 % respectivement», a précisé l'association. Les principaux composants destinés à l'exportation comprenaient les pièces de transmission et de direction et les composants du moteur, de la carrosserie, du châssis, de la suspension et du freinage, a noté la même source.

A. O.

Chine

Poursuite du repli des exportations en novembre pour le 4^e mois consécutif

Les exportations de la Chine ont subi en novembre leur quatrième mois consécutif de repli, tandis que les importations ont rebondi, en pleine guerre commerciale entre Pékin et Washington, selon des chiffres publiés hier par les Douanes chinoises. Les ventes de la Chine à l'étranger ont reculé de 1,1 % le mois dernier sur un an, après une baisse de 0,9 % en septembre. Un chiffre qui constitue une surprise: les experts sondés par l'agence Bloomberg s'attendaient à une augmentation (+0,8 %). Sur la même période, l'excédent commercial avec les Etats-Unis s'est sensiblement réduit à 24,61 milliards de dol-

lars, contre 26,42 milliards le mois précédent, soit une baisse de 6,9 %. Ces statistiques sont publiées alors que les deux premières puissances économiques mondiales négocient toujours pour tenter de mettre fin à la guerre commerciale déclenchée il y a 18 mois par le président américain Donald Trump. Elle se traduit par des surtaxes douanières réciproques portant sur des centaines de milliards de dollars d'échanges annuels, dont les effets sur l'économie mondiale et la confiance des investisseurs se font durement sentir. Donald Trump entend forcer la Chine à faire des concessions en matière de protection des

entreprises américaines dans le pays, et réduire le fort excédent commercial avec Washington. Un accord commercial avec Pékin «est toujours proche», a affirmé vendredi le principal conseiller économique de Donald Trump, tout en refusant de se prononcer sur la prochaine vague de tarifs douaniers punitifs américains – censés entrer en vigueur le 15 décembre. De leur côté, les importations chinoises ont rebondi en novembre (+0,3 %), une première depuis le mois d'avril après six mois de repli. Les experts sondés par l'agence Bloomberg s'attendaient à une baisse de 1,4 %.

Salem K.

Asie-Pacifique

L'APEC s'engage à poursuivre la coopération entre ses membres

Les membres de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) se sont engagés à poursuivre leur coopération lors de la Réunion de clôture des hauts responsables (CSOM) de l'APEC qui s'est déroulée samedi à Singapour. Lors de la réunion qui a eu lieu au Secrétariat de l'APEC à Singapour, le Chili a présenté trois feuilles de route pour une action collective, qui ont été approuvées par les économies membres au cours de

l'année sur des questions clés pour la prospérité régionale : l'autonomisation économique des femmes, les débris marins et la pêche illégale, non déclarée et non réglementée. Le Chili a publié une déclaration qui marque officiellement la fin de l'année du Chili de l'APEC. Le document évoque les réalisations de l'APEC au cours des 30 dernières années depuis sa création, et rappelle également que l'APEC s'est engagée à promouvoir un commerce et

des investissements libres et ouverts, à renforcer la coopération multilatérale et le commerce international fondé sur des règles et à faire progresser la coopération en matière de connectivité, d'économie numérique, d'intégration économique régionale, ainsi que la Zone de libre-échange Asie-Pacifique. La déclaration salue le rapport sur la vision post-2020 soumis par le groupe Vision de l'APEC et dit attendre avec intérêt la Réunion des diri-

geants économiques de l'APEC à Kuala Lumpur, en Malaisie, en 2020. «A une époque où les besoins de nos populations évoluent, les forums multilatéraux et régionaux tels que l'APEC peuvent fournir des solutions inclusives et durables et créer de nouvelles opportunités pour tous nos peuples», a pour sa part déclaré Mathias Francke, président des hauts responsables de l'APEC pour 2019.

R. E.

Bordj Bou Arreridj

Attribution de 15 contrats de concession aux nouveaux investisseurs

■ *Quinze contrats de concession ont été distribués au profit de nouveaux investisseurs activant dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris du directeur local de l'industrie et des mines.*

Par Nassima A.

Cette opération vise à encourager les investisseurs et donner une impulsion au développement économique, a indiqué Fayçal Haba, ajoutant que les assiettes foncières, qui sont vouées aux domaines de l'agroalimentaire, des industries, de la céramique et de l'électronique, sont situées dans la zone industrielle mechta Fatima (commune d'El Hamadia) et le pôle industriel Remail (commune de Ras El Oued). Ces projets permettront de créer près de 2 000 nouveaux postes d'emploi, a-t-il dit, affirmant que l'investissement consti-

tue «un pilier principal susceptible d'apporter la valeur ajoutée à l'économie locale». M. Haba a appelé les investisseurs à déposer leurs dossiers auprès de la direction de l'industrie, assurant que «toutes les assiettes foncières disponibles à travers les zones industrielles et les zones d'activités dans la wilaya seront mises à leur disposition». Des assiettes foncières d'une superficie globale de plus de 200 000 m² ont été récupérées dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel, a fait savoir le directeur de l'industrie et des mines, précisant que cette opération, en cours d'exécution, a permis de mettre le foncier non



exploité à la disposition des investisseurs sérieux. Le chef de l'exécutif avait pris des décisions se rapportant à l'assainissement

du foncier en sus de la mobilisation d'un budget financier «conséquent» destiné à la réhabilitation des zones industrielles,

a annoncé le même responsable, notant que les travaux de ce projet consisteront en la rénovation des réseaux d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable (AEP), ainsi que les réseaux d'électricité et du gaz naturel. La wilaya de Bordj Bou Arreridj compte trois zones industrielles, à savoir mechta Fatma (commune d'El Hamadia) qui s'étend sur une superficie de 382 hectares, Remail de la commune de Ras El Oued (134 hectares), Safia de la commune d'El Achir (380 hectares), ainsi que les zones d'activités des communes d'El Ach (189 hectares) El Mansoura (160 hectares) et Medjana (79 hectares).

N. A./APS

Préemploi à Annaba Plus de 4 000 jeunes concernés par l'insertion

Plus de 4 024 jeunes, bénéficiaires des contrats de préemploi, dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, sont concernés dans la wilaya d'Annaba par les procédures d'insertion professionnelle d'une manière progressive, a-t-on appris auprès des services de la direction de l'emploi. Les procédures de régulation de la situation de cette frange de la société ont été lancées en une première étape en faveur de jeunes ayant bénéficié de contrats d'emploi durant une période de plus de huit ans, a précisé la même source, indiquant que la confirmation personnes concernées se fera

en étroite collaboration avec services de la fonction publique et des secteurs de la santé, de l'éducation et des collectivités locales. Cette mesure dont l'application est prévue avant la fin de l'année 2019, intervient dans le cadre des procédures prises par les pouvoirs publics visant l'amélioration des conditions de travail des jeunes, au titre de différents dispositifs d'aide à l'emploi, ont indiqué les responsables locaux du secteur. L'opération de titularisation de cette catégorie de jeunes se poursuivra début de l'année 2020 pour toucher l'ensemble des demandeurs d'emploi qui ont bénéficié de contrats de travail

pendant une période allant entre 3 et 8 ans avant de cibler la frange des jeunes qui ont activé durant une période de moins de 3 ans, selon la même source. En plus des services de l'administration locale et ceux des secteurs de la santé et de l'éducation, a-t-on fait savoir, ces opérations de titularisation toucheront également les secteurs économiques et des services à l'instar des grandes entreprises économiques dont le complexe sidérurgique Sider d'El Hadjar, Ferial, Ferroviaire ainsi que les établissements portuaires et aéroportuaires.

Samy Y.

Tlemcen/ Agriculture et artisanat Sessions de formation au profit d'une soixantaine de jeunes

Une soixantaine de jeunes du village «Sahb» relevant de la commune de Terny Beni Hediél (wilaya de Tlemcen) bénéficieront prochainement de sessions de formation en agriculture et artisanat, a-t-on appris des initiateurs. Le secrétaire général de l'association de wilaya «investissement intellectuel et apport humain», Boudia Mustapha a indiqué que ces sessions de formation sont prévues entre février et juillet 2020 au centre de formation et développement rural créé dernièrement dans ce village. Les services de la commune de

Terny Beni Hediél ont réservé un local pour cette association, qui fera office d'un centre et qui sera équipé en matériel nécessaire pour permettre à ces jeunes d'acquérir des connaissances et des techniques et des diplômes dans les domaines de l'agriculture et de l'artisanat, a-t-il fait savoir. Ces jeunes bénéficiaires suivront une autre formation en entrepreneuriat rural dans le cadre de leur accompagnement à créer des coopératives agricoles et à acquérir le matériel requis pour leurs projets. Parallèlement à ces sessions de

formation, deux journées d'étude seront tenues la première en mars sur le renforcement des capacités de la femme rurale et la deuxième en avril sur l'amélioration des produits agricoles en zones rurales, a-t-on ajouté. Les sessions de formation entrent dans le cadre du projet lancé par cette association en collaboration avec plusieurs partenaires dans les domaines de l'agriculture et de l'artisanat et qui s'étale sur deux années en vue de former des jeunes dans ces deux secteurs et les inciter à accéder au monde de l'entrepreneuriat et

du développement des produits locaux, a souligné M. Boudia. D'un coût de 3 millions DA, ce projet sera concrétisé avec le soutien de partenaires locaux et étrangers. L'association «investissement intellectuel et apport humain» de Tlemcen, créée en juin 2017, recense actuellement 137 adhérents activant dans le cadre du soutien social et de la formation les jeunes et des enfants, notamment sur l'esprit de responsabilité et de citoyenneté.

Samy H.

Mila

Stockage de 65 000 qx d'ail produit localement à travers le pays

Une quantité de 65 000 quintaux d'ail produite localement a été stockée dans des chambres froides à travers le pays, a annoncé à Mila le président du conseil national interprofessionnel des filières ail et oignon. «La quantité d'ail stockée dans les différentes régions du pays au titre de la saison agricole 2018/2019 a dépassé de loin celle de la saison 2017/2018, estimée à 35 000 quintaux», a indiqué Boudjemaa Hansali. Il a également attribué l'augmentation de la quantité stockée

à la production «importante» réalisée lors de la saison, qui a dépassé 100 000 quintaux d'ail mature ou sec, pouvant être stockée dans des chambres froides. «La quantité d'ail stockée de la saison actuelle est suffisante pour répondre aux besoins du marché national jusqu'à la prochaine campagne de récolte et le prix sera fixé pour être accessible au simple citoyen», a assuré le responsable, soulignant que le recours au stockage de l'ail par le froid lors de l'année précédente

a permis d'éviter une pénurie de ce produit et l'augmentation de son prix». Comparativement à la saison écoulée, la superficie plantée d'ail a été réduite afin d'éviter les problèmes de commercialisation auxquels sont souvent confrontés les agriculteurs, notamment les pertes occasionnées dans le cas de mévente, a affirmé la même source.

F. Y./APS

Oran Démolition de 10 habitations construites illégalement à Bir El Djir

DIX HABITATIONS construites illicitement au niveau du boulevard «Millénum» dans la commune de Bir El Djir (à l'est d'Oran) ont été démolies samedi par les services compétents, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la wilaya. L'opération de démolition des habitations, érigées en violation de la loi sur l'urbanisme dans le voisinage immédiat du nouveau siège de l'APW d'Oran en cours de réalisation au boulevard du Millénum, a été décidée sur instruction du wali d'Oran Abdelkader Djellaloui à l'issue d'une visite inopinée effectuée au niveau du Grand projet urbain d'Oran (GPUO), a indiqué la même source. L'opération de démolition des habitations construites anarchiquement sur un site relevant du service public a été effectuée par les services de l'urbanisme et ceux de la commune de Bir El Djir appuyés par la force publique, a-t-on fait savoir, soulignant que des mesures seront prises à l'encontre des personnes impliquées.

R. R.

Tunisie/Formation du gouvernement

Le Courant démocrate se retire des concertations

■ Le président du Courant démocrate, Mohamed Abbou, a annoncé le retrait définitif de son parti des concertations sur la formation du gouvernement.

Par Fella Y.

M. Abbou, cité par l'agence TAP, a également indiqué que le Courant démocrate «ne prendra pas part» à la future équipe gouvernementale et que les députés du bloc «ne voteront pas» en faveur du gouvernement de Habib Jemli. Lors d'une conférence de presse tenue par son parti à Tunis, M. Abbou a précisé que «le Courant démocrate ne peut gouverner avec le Mouvement Ennahdha». «Les perceptions et les objectifs du mouvement Ennahdha sont soumis à ses propres intérêts», a-t-il poursuivi, précisant que la décision concernant la non-participation du Courant démocrate au futur gouvernement a été prise par le bureau politique du parti. Abbou a fait savoir que sa formation politique avait «une autre conception de l'Etat et de l'avenir du pays», surtout que «le paysage politique post-révolution a connu l'apparition de partis politiques qui servent leurs propres intérêts, sans compter l'inciden-



ce du financement étranger, le chantage contre les hommes d'affaires et les luttes entre les partis politiques sur la vie politique». Il a rappelé que son parti avait exigé les portefeuilles de l'Intérieur, de la Justice et de la Réforme de l'administration dans la perspective de changer le statu quo à travers «un programme clair et une perception différente de l'Etat». Le chef du Courant démocrate a précisé que sa formation politique «s'est vu refuser», lors des premières concertations sur la composition du gouvernement, le portefeuille de l'Intérieur, considéré comme étant une «ligne rouge». «Le Courant démocrate avait présen-

té les noms de deux personnalités indépendantes pour diriger le ministère, le premier étant un avocat et le deuxième un ancien magistrat», a-t-il ajouté, indiquant que le Chef du gouvernement désigné Habib Jemli lui a «confirmé» lors de leur rencontre, «le refus d'attribuer au Courant démocrate le portefeuille de la Justice». Le président du Courant démocrate a souligné que le rôle de son parti consistait désormais «à apaiser» le climat politique et à «encourager le militantisme pacifique pour changer la réalité du pays», appelant «tous les Tunisiens à contribuer à la réforme du pays lors des cinq prochaines années.

Le Parlement se dit prêt à s'ouvrir aux propositions de l'UNFT

Le président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), Rached Ghannouchi, a affirmé que le Parlement était prêt à s'ouvrir aux propositions de l'Union nationale des femmes tunisiennes (UNFT) dans les commissions permanentes, lors de l'examen des projets de loi qui concernent cette organisation. Lors de sa rencontre avec la présidente de l'UNFP, Radhia Jerbi, le président de l'ARP, cité par l'agence TAP, a pris connaissance des préoccupations de

l'organisation féminine et des difficultés auxquelles elle est confrontée dans plusieurs domaines. Il a, à cette occasion, souligné le statut de choix dont bénéficie la femme tunisienne, qui se reflète au sein de la famille, de la société ainsi qu'au niveau des législations, exprimant son attachement à renforcer ses acquis et à consolider sa participation aux postes de prise de décision. Pour sa part, M^{me} Jerbi a évoqué les difficultés financières de l'UNFT, appelant à consolider la présence de la femme dans divers secteurs et à l'associer davantage à la prise de décision.

F. Y./APS

Sahara occidental

Des organisations appellent à la libération immédiate et inconditionnelle des prisonniers

L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, un partenariat de la FIDH et de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), a appelé les autorités d'occupation marocaines, à la libération immédiate et inconditionnelle de la militante sahraouie, Mahfouda Bamba Lefkir et de l'ensemble des défenseurs des droits humains sahraouis. Dans un communiqué commun publié jeudi, les organisations ont exigé des autorités marocaines de «garantir en toutes circonstances l'intégrité physique et psychologique de M^{me} Mahfouda Bamba Lefkir et de l'ensemble des défenseurs des droits humains au Sahara occidental». Elles ont également appelé à «mettre un terme à toute forme de harcèlement, y compris au niveau judiciaire, à l'encontre de Mahfouda Bamba Lefkir et de l'ensemble des défenseurs des droits humains au Sahara occidental», et de «mener sans délais une enquête exhaustive, indépendante, effective, rigoureuse, impartiale et transparente quant aux allégations de mauvais traitements, afin d'identifier les responsables, de les traduire devant

un tribunal indépendant, compétent et impartial conformément aux instruments internationaux et régionaux de protection des droits de l'Homme, et d'appliquer les sanctions pénales, civiles et/ou administratives prévues par la loi». Les organisations de défense des droits de l'Homme ont exigé des autorités d'occupation de «se conformer aux dispositions de la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'Homme, adoptée par

l'Assemblée générale des Nations unies le 9 décembre 1998, et plus particulièrement aux articles 1 et 12.2». «Plus généralement, se conformer aux dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et instruments régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'Homme ratifiés par le Maroc», a-t-on soutenu dans le communiqué. La justice de l'occupant marocain a infligé une peine injuste à la militante sa-

raouie Mahfouda Bamba Lefkir, en la condamnant à une peine de 6 mois de prison ferme. La détenue sahraouie Mahfouda Lefkir Bamba avait été arrêtée, le vendredi 15 novembre 2019, au siège du tribunal de première instance d'El-Aâyoune, où elle était venue soutenir un prisonnier civil, avant d'être transférée, le 16 novembre 2019, à la prison Lakhel L'Observatoire, partenariat de la FIDH et de l'OMCT, a vocation à protéger les défen-

seurs des droits de l'Homme victimes de violations et à leur apporter une aide aussi concrète que possible. La FIDH et l'OMCT sont membres de ProtectDefenders.eu, le mécanisme de l'Union européenne pour les défenseurs des droits de l'Homme mis en œuvre par la société civile internationale.

Sahiba O.

Libye

Le ministre des AE juge «inacceptable» l'expulsion de son ambassadeur par la Grèce

L'e ministre libyen des Affaires étrangères, Mohamed Siala, a qualifié l'expulsion de l'ambassadeur de Libye par la Grèce d'«inacceptable», ont rapporté samedi des médias. «La décision de la Grèce d'expulser l'ambassadeur de Libye de son territoire est inacceptable», a déclaré M. Siala, à la chaîne de télévision locale Libya al-Ahrar. La Grèce a annoncé, vendredi, l'expulsion de l'ambassadeur libyen à Athènes, après l'expiration d'un délai qui lui a été accordé pour quitter Athènes. «L'ambassadeur libyen a été convoqué au ministère ce matin et a été informé de son expulsion», a déclaré, pour sa part, aux

médias, le ministre grec des Affaires étrangères, Nikos Dendias. «Un délai de 72 heures lui a été donné pour quitter la Grèce», a-t-il précisé, ajoutant que «son expulsion ne signifiait pas l'interruption des relations diplomatiques avec la Libye». Cette décision, a-t-on expliqué, est liée à un accord contesté par la Grèce, signé le 27 novembre à Istanbul par le président turc, Recep Tayyip Erdogan, et Fayez al-Sarraj, chef du Gouvernement libyen d'Union Nationale (GNA), reconnu par l'ONU. Le chef de la diplomatie libyenne a appelé la Grèce à «recourir au droit international pour résoudre tout différend relatif au protocole

d'accord», soulignant que «la Libye a le droit de signer des protocoles d'accord avec qui elle veut». «La Grèce n'a pas de représentation diplomatique en Libye. S'il y avait un ambassadeur de Grèce accrédité en Libye, nous aurions suivi la même procédure», a-t-il ajouté. Vendredi dernier, M. Dendias avait appelé l'ambassadeur libyen, Mohamed Younis Menfi, à donner des détails sur cet accord, qualifié de «Memorandum» par la Libye, et qui a également suscité des réactions de pays riverains de la Méditerranée. Outre la Grèce, Chypre et l'Egypte avaient déploré sa signature.

R. M.



Iran

Rohani annonce un budget de «résistance» contre les sanctions américaines

■ L'Iran a annoncé hier un «budget de résistance» face aux sanctions asphyxiantes imposées par les États-Unis, son ennemi juré, quelques semaines après des troubles meurtriers à travers le pays provoqué par une forte hausse du prix des carburants.

Par Rosa C.

Le budget présenté au Parlement par le président Hassan Rohani s'élève à 4 845 000 milliards de rials (près de 33 milliards d'euros au taux du marché libre) et comprend selon lui un



«investissement» russe de cinq milliards de dollars (environ 4,5

milliards d'euros) en train d'être finalisé. Il est destiné, a-t-il ajouté, à «réduire les difficultés» des Iraniens dans un pays qui fait face à une grave crise économique: le Fonds monétaire international prévoit un recul du PIB de 9,5% pour 2019, et la monnaie, le rial, a chuté entraînant une explosion de l'inflation (plus de 40% sur l'année). Le retrait unilatéral des États-Unis en 2018 de l'accord international sur le nucléaire iranien conclu en 2015 et le rétablissement dans la foulée de lourdes sanctions américaines contre l'Iran ont asphyxié l'économie notamment le secteur vital du pétrole. «L'année prochaine, comme l'année en cours, notre budget sera un budget de résistance et de persévérance contre les

sanctions», a déclaré devant le Parlement M. Rohani, dont le pays est membre de l'Opep. «Ce budget annonce au monde que malgré les sanctions nous serons en mesure de gérer le pays, particulièrement dans le domaine du pétrole», a-t-il ajouté. M. Rohani n'a pas donné plus de détails sur «l'investissement» de la Russie, dont l'Iran s'est rapproché ces dernières années, qualifiant en mars leurs liens de «forts». Le budget pour l'exercice commençant fin mars 2020 a été annoncé quelques semaines après une forte augmentation du prix des carburants qui avait déclenché mi-novembre une forte augmentation de manifestations de protestation marquées par des violences sanglantes. L'ONG de défense des droits humains Amnesty international a affirmé qu'au moins 208 personnes avaient été tuées dans la répression et que le bilan pourrait être bien supérieur. Les autorités ont confirmé la mort de cinq personnes, dont quatre membres des forces de l'ordre et un civil et qualifié de «mensonges absolus» les chiffres fournis par des «groupes hostiles». Après avoir apporté leur soutien aux manifestants, les États-Unis ont eux fait état de plus de 1 000 Iraniens tués dans la «brutale» répression, mais l'émissaire américain pour l'Iran Brian Hook a reconnu que ce bilan n'était «pas certain». Pour justifier la hausse du prix de l'essence, M. Rohani avait expliqué que l'État n'avait pas d'autre solution pour aider les «familles à revenu moyen et bas qui souffrent de la situation créée par les sanctions». Hier, M. Rohani a

annoncé une augmentation de 15% des salaires du secteur public. Depuis 2018, plusieurs trains de sanctions ont été imposés à l'Iran dans le cadre de la campagne de «pression maximale» de l'administration de Donald Trump sur l'Iran. «Nous savons que ce régime de sanctions et cette (politique de) pression maximale met la population à l'épreuve. Nous savons que son pouvoir d'achat a diminué», a dit M. Rohani au Parlement. Il a reconnu les difficultés rencontrées par son pays pour exporter son pétrole, en allusion à la fin en avril des dérogations accordées à huit pays par les États-Unis pour importer du pétrole iranien. Mais selon lui, le gouvernement espère retirer 455 000 milliards de rials (un peu plus de 3 mds d'euros) des exportations de pétrole sur l'exercice débutant en mars 2020. «Nos exportations, nos importations, les transferts d'argent, les (taux de) change rencontrent beaucoup de difficultés», a-t-il néanmoins ajouté, tout en soulignant que, malgré les sanctions, les secteurs de l'économie non liés au pétrole seraient «positifs» cette année. «Contrairement à ce que les Américains pensaient (...) nous avons choisi le bon chemin et nous avançons», a-t-il soutenu. M. Rohani n'a pas évoqué tous les points du budget qui doit être encore examiné et voté par le Parlement. «Tous nos efforts sont tournés vers une réduction des difficultés (économiques) de manière à ce que celles-ci soient plus tolérables», a-t-il souligné à quelques mois des élections législatives de février.

R. C.



Commentaire

Échange

Par Fouzia Mahmoudi

Si les relations entre l'Iran et les États-Unis continuent à être extrêmement tendues, parfois les rapports se détendent le temps d'un échange de prisonniers. Le président américain Donald Trump a en effet remercié samedi l'Iran pour une «négociation très juste» après un échange de prisonniers entre les deux pays ennemis. «Vous voyez, nous pouvons parvenir à un accord ensemble», s'est félicité le président Républicain sur Twitter. Ces déclarations confirment l'existence d'un échange de prisonniers entre les deux pays dans le cadre duquel un Iranien détenu aux États-Unis, Massoud Soleimani, et un Américain emprisonné en Iran, Xiyue Wang, ont été libérés samedi. Les relations entre Téhéran et Washington, qui n'entretiennent pas de liens diplomatiques depuis bientôt 40 ans, traversent une nouvelle crise depuis le retrait unilatéral des États-Unis en 2018 de l'accord sur le nucléaire iranien. «Ravi que le professeur Massoud Soleimani et M. Xiyue Wang retrouvent leurs familles bientôt», a écrit sur Twitter le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif. Le président américain Donald Trump a de son côté fait état dans un communiqué de la libération de M. Wang. «Après avoir été détenu pendant plus de trois ans en Iran, Xiyue Wang est en route pour les États-Unis», a-t-il affirmé. Mohammad Javad Zarif a adressé «un grand merci à tous ceux impliqués, particulièrement au gouvernement suisse», qui représente les intérêts américains à Téhéran en l'absence de relations diplomatiques entre les deux pays depuis 1980. Il a également partagé des photos le montrant en compagnie de M. Soleimani dans un avion et écrit «retour à la maison». La date de prise de ces photos n'était pas indiquée. M. Soleimani a été «libéré il y a quelques instants après un an de détention illégale et remis aux responsables iraniens en Suisse», a indiqué l'agence d'État iranienne Irna. Massoud Soleimani, professeur à l'université Tarbiat Moddara de Téhéran et spécialiste des cellules souches, s'était rendu aux États-Unis le 22 octobre 2018 pour des travaux de recherches. Il avait été arrêté à son arrivée à l'aéroport de Chicago et transféré dans une prison d'Atlanta, selon Irna. Xiyue Wang, chercheur sino-américain, purgeait une peine de dix ans de prison pour espionnage en Iran. Doctorant en histoire à l'université de Princeton aux États-Unis, M. Wang menait des recherches sur la dynastie Qajar en Iran, où il a été emprisonné en août 2016. Dans un communiqué, le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo a remercié samedi le gouvernement suisse, et s'est dit «content que Téhéran ait été constructif dans cette affaire». «Nous continuons d'appeler à la libération de tous les ressortissants américains injustement détenus en Iran», a-t-il ajouté. Néanmoins, l'on se doute que les hostilités entre les deux gouvernements ne mettront pas trop longtemps à poindre le bout de leur nez, surtout alors que la situation de crise en Iran est loin d'être réglée et que le processus des élections américaines suit son cours. Surtout, l'Iran pourrait servir d'idéal écran de fumée à Trump si la procédure de destitution le visant se poursuit et venait à se concrétiser.

F. M.

Inde

Au moins 43 morts dans l'incendie d'une usine à New Delhi

Au moins 43 personnes sont décédées hier dans l'incendie d'une usine à New Delhi qui servait aussi de dortoir pour des ouvriers, selon un bilan provisoire qui pourrait encore s'alourdir. L'incendie s'est déclenché aux premières heures de la matinée dans un quartier ancien de la capitale indienne. Outre le bilan de 43 morts, au moins 16 personnes ont été hospitalisées, selon Monika Bhardwaj, adjointe au commissaire de police en charge du quartier nord de New Delhi. Les victimes sont des «ouvriers qui dormaient à l'intérieur de ce bâtiment comprenant quatre ou cinq étages», a indiqué à l'AFP Sunil Choudhary, chef adjoint des pompiers de New Delhi. Au moins 50 personnes ont été sauvées par les services de secours, a-t-il précisé. Les pompiers ont expliqué que les conditions d'accès au Bazar Sadar, un important marché de gros faiblement éclairé de la capitale, étaient très difficiles. Le

bâtiment ravagé par les flammes était plein de cartables d'écoliers et de matériel d'emballage, ont indiqué les services de lutte contre les incendies qui ont affirmé ne pas connaître les causes de ce feu. Des chaînes de télévision ont diffusé des images de pompiers transportant les résidents hors des ruelles étroites jusqu'aux véhicules d'urgence garés à proximité. «Les pompiers ont terminé les opérations de sauvetage. Il n'y a pas d'autres victimes sur place. Nous ne savons pas encore si les causes de cet incendie ont été aggravées par la présence de sacs d'emballage en plastique, de sacs et d'autres matériaux de ce type», a dit M^{me} Bhardwaj. «La plupart des personnes décédées dormaient au moment où l'incendie s'est déclenché et sont décédées d'asphyxie», a-t-elle expliqué. Dans nombre de grandes villes indiennes, les usines et petites unités de fabrication sont situées dans des quartiers

anciens et exigus, où le prix de l'immobilier est moins élevé. La nuit, ces bâtiments servent souvent de dortoirs pour les travailleurs pauvres, pour la plupart des migrants, qui parviennent ainsi à économiser de l'argent en dormant sur leur lieu de travail. Un manque de planification et des manques dans l'application des règlements de construction et de sécurité entraînent souvent de tels accidents mortels. Cet incendie «est particulièrement atroce. Mes pensées vont à ceux qui ont perdu des êtres chers», a déclaré le Premier ministre Narendra Modi sur Twitter. «Souhaitant un prompt rétablissement aux blessés. Les autorités apportent toute l'aide possible sur les lieux de la tragédie», a-t-il ajouté. Arvind Kejriwal, chef de l'exécutif local, a qualifié ce drame de «très très tragique nouvelle».

Peinture

Yasmine Siad dévoile à Alger sa première exposition «Genèse»

■ Une exposition de peinture contemporaine célébrant la couleur et des thématiques spirituelles et abstraites par des techniques mixtes a été inaugurée, samedi à Alger, par la plasticienne Yasmine Siad, sous le titre «Genèse».

Par Adéla S.

Organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), cette première exposition de l'artiste rassemblant une quarantaine d'œuvres est accueillie à la villa Dar Abdeltif. Une première série de toiles est dédiée à la spiritualité et la méditation, avec une dominance de bleu et de blanc sur des œuvres comme «Procession», «Lévitacion» ou «Envol» qui évoquent l'élévation et la contemplation.

La maîtrise de la couleur et des nuances se décline également dans «Aurore» qui reproduit l'évolution de l'illumination au lever du jour.

Avec cette même palette, Yasmine Siad signe «Casbah», une œuvre inondée de nuances de bleu, balafrees de fissures banches renvoyant à l'état de délabrement avancé des lieux, avec un silhouette sans traits ni visage, exprimant le désarroi par une forme humaine béante au milieu du tableau.

Les pérégrinations spirituelles de l'artiste se déclinent égale-



ment dans des œuvres célébrant le mouvement, comme «Immatériel», le trait comme «Ascension» ou les trouble dans «Etats d'art». Une autre collection de l'exposition «Genèse» dénote d'un travail sur la perspective et la profondeur avec

une palette plus sombre de couleur terre sublimée par des dorures comme la toile intitulée «Le fond». Eclaboussures de rouge vif et éclats d'or composent «Corrida», un grand format conçu pour montrer le faste de cette pratique et surtout la violence

gratuite de la mise en scène dans l'exécution des animaux. Dentiste de formation, Yasmine Siad est une plasticienne autodidacte qui expose ses travaux pour la première fois.

Elle a également pris part à l'élaboration d'un album de

bande dessinée intitulée «Petite dent» pour familiariser les enfants avec les cabinets dentaires et les soins qui y sont prodigués.

L'exposition «Genèse» est ouverte aux visiteurs jusqu'au 19 décembre. A. S./APS

21^e édition

Ouverture des Journées théâtrales de Carthage

La 21^e édition des Journées théâtrales de Carthage (JTC) a été inaugurée samedi soir au théâtre de l'Opéra, à la Cité de la Culture.

Le démarrage de cette édition, organisée du 7 au 15 décembre 2019, est placé sous le signe des hommages pour les grandes figures du théâtre arabe et africain.

Une convention de partenariat, signée samedi à Tunis, entre le ministère tunisien des Affaires culturelles et l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (Alecso), stipule la création d'un prix qui sera attribué à la meilleure œuvre théâtrale en arabe. Cette nouvelle distinction qui portera le nom de l'Alesco vise notam-

ment à encourager l'usage de la langue arabe dans les manifestations internationales. Elle permet aux gagnants de participer aux manifestations créées par cette organisation arabe d'envergure et bénéficiaire de ses programmes de financement.

Une série d'hommages a rendu en reconnaissance au parcours et à l'œuvre d'une pléiade d'hommes et de femmes de théâtre arabes et africains, à savoir Nedra Omrane (Jordano-palestinienne), Odile Sankara (Burkina Faso), Ahmed Eljamsi (Emirats arabes-unis), Abdallah Saadaoui (Bahreïn), Koffi Kwahulé (Côte d'Ivoire) et Mohamed Cheralch (Algérie). Le jury de la compétition officielle de cette édition présidé par le

Tunisien Raouf Ben Amor, réunit Jamel Yakout (Egypte), Salah Alkasab (Irak), Koffi Kwahulé (Côte d'Ivoire), Abdelouahed Ben Yasser (Maroc) et Kamel Allauou (Tunisie). Une sélection de 14 œuvres arabes et africaines est dans la course pour le Tanit d'Or, distinction suprême des JTC, sachant que deux œuvres tunisiennes sont en compétition officielle. Cinq récompenses dotées de 95 000 dinars tunisiens seront attribuées aux lauréats dans les catégories première œuvre, meilleure mise en scène, meilleur scénario et meilleure scénographie, meilleure interprétation féminine et meilleure interprétation masculine.

Racim C.

Prix Nobel de littérature

Peter Handke esquive la polémique sur ses positions pro-Serbes

«J'aime la littérature, pas les opinions». A Stockholm, en Suède, où il doit recevoir le prix Nobel de littérature, Peter Handke a esquivé vendredi 6 décembre la polémique sur ses positions pro-Serbes pendant les guerres dans l'ex-Yougoslavie. Lors de la traditionnelle conférence de presse des lauréats de la récompense avant les cérémonies du 10 décembre, l'écrivain autrichien s'est montré très agacé, refusant de répondre sur le fond aux questions des médias.

«J'abhorre les opinions», a-t-il insisté auprès d'une journaliste qui voulait savoir s'il avait changé d'opinion sur ce qui s'était passé dans les Balkans au cours des années 1990. En anglais et dans une élocution heurtée, il a assuré avoir vainement tenté à plusieurs reprises de nouer un dialogue avec ses détracteurs et assuré

vouloir faire un geste de «réconciliation».

«J'ai demandé à un ami en Bosnie-Herzégovine comment y parvenir, mais il m'a dit que pour le moment ce n'était pas possible. Je voulais rencontrer (...) deux mères seules ayant perdu leurs enfants à la guerre, une côté serbe, l'autre côté musulman, mais ce n'est pas possible».

«Vos questions vides et ignorantes»

Un journaliste du site d'investigation «The Intercept» lui a ensuite demandé pourquoi dans ses livres il ne prenait pas acte des travaux du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) qui a reconnu le génocide de Srebrenica et pour lequel Ratko Mladic, chef militaire des Serbes de Bosnie, et Radovan Karadzic, son équi-

valent politique, ont été condamnés. «Poursuivez vos questions, j'aime vos questions», a ironisé Peter Handke, avant de lire une lettre hostile qui lui a été récemment envoyée avec du papier hygiénique. «Je préfère une lettre anonyme avec du papier toilette à vos questions vides et ignorantes», a-t-il lancé, précisant qu'il avait également reçu de nombreux courriers de soutien. La conférence de presse avait pourtant bien commencé, un chœur joyeux dans l'assistance ayant entonné un Happy Birthday en l'honneur de l'écrivain nobélisé qui fêtait ses 77 ans ce vendredi.

En 1996, un an après la fin des conflits en Bosnie et en Croatie, Peter Handke avait publié un pamphlet, «Justice pour la Serbie», qui avait suscité la polémique. L'auteur, qui réside près de Paris, avait condamné

en 1999 les bombardements occidentaux sur la Serbie, menés pour forcer Slobodan Milosevic, homme fort de Belgrade durant toute cette période, à retirer ses troupes du Kosovo. Et il s'était rendu en 2006 aux funérailles de Milosevic, mort avant d'entendre son verdict pour crimes de guerre devant la justice internationale.

L'attribution du prix Nobel 2019 de littérature à l'écrivain autrichien Peter Handke continue de susciter la polémique. En témoigne la démission, le 2 décembre, de deux des membres externes (chargés d'assister les académiciens) du comité Nobel, les écrivains suédois Kristoffer Leander et Gun-Britt Sundström, suivie, le 6 décembre, de celle de l'académicien Peter Englund. Peter H a n d k e

s'était illustré pendant la guerre en ex-Yougoslavie par ses prises de position pro-Serbes. Il s'était rendu, en mars 2006, aux obsèques de Slobodan Milosevic, l'ex-président accusé de crimes contre l'humanité et de génocide. Dans son pamphlet «Justice pour la Serbie» (publié en 1996 dans le quotidien allemand «Süddeutsche Zeitung»), l'écrivain tente de minimiser les responsabilités du défunt homme fort de Belgrade dans le déclenchement de la guerre et les atrocités qui ont suivi. «Ceci est un prix littéraire, pas un prix politique», s'est justifié Anders Olsson, l'un des académiciens suédois, ajoutant que «la controverse politique» avait fait partie des débats, mais qu'elle «ne pouvait pas [les] guider». La cérémonie de remise des Nobel est prévue le 10 décembre.

In Le Monde



Borussia Mönchengladbach Bensebaini avait omis que c'était à lui de tirer le pénalty

LE DÉFENSEUR international algérien du Borussia Mönchengladbach, Ramy Bensebaini, a «oublié» qu'il était le tireur désigné pour exécuter le pénalty ayant offert la victoire à son équipe contre le Bayern Munich (2-1), en match disputé samedi soir pour le compte de la 14^e journée de Bundesliga allemande de football. En effet, le tireur habituel, le Suisse Breel Embolo, avait manqué un pénalty la semaine dernière contre Fribourg et le staff technique de Mönchengladbach avait décidé de lui retirer cette responsabilité. «On s'était dit que Breel ne tirerait plus les pénalties», a raconté en riant Bensebaini au micro de Sky/Allemagne après la fin du match, ajoutant que le staff technique avait convenu que ce soit «moi qui tirerais le prochain, sauf que j'ai complètement

oublié», a-t-il expliqué, en poursuivant que c'est le gardien remplaçant sur la touche, Tobias Sippel «qui me l'a rappelé». Le pénalty, sifflé à la deuxième minute du temps additionnel, pouvait donner la victoire à Mönchengladbach et Bensebaini a avoué que cette situation lui a mis «une certaine pression au moment de l'exécuter», surtout qu'en face il y avait le gardien international allemand, Manuel Neuer. «Mais à l'entraînement, je travaille tout le temps les pénalties en fin de séance. J'ai fait comme d'habitude, j'ai marqué, et je suis content», a-t-il conclu. Cette victoire laisse le Borussia seul en tête après 14 journées, avec un point d'avance sur Leipzig et désormais sept sur le Bayern Munich, relégué provisoirement à la sixième place.

OGC Nice Vieira anxieux pour Atal

L'ENTRAINEUR de l'OGC Nice (Ligue 1 française de football), Patrick Vieira, n'a pas caché ses inquiétudes quant à la blessure contractée samedi soir par le défenseur international algérien Youcef Atal, sorti sur civière lors de la réception du FC Metz (4-1), dans le cadre de la 17^e journée du championnat. «La sortie de Youcef est le point noir de la soirée. Il a mal au genou. Le médecin a dit qu'il fallait attendre demain (dimanche, ndr) pour en savoir un peu plus sur la gravité de sa blessure», s'est-il désolé en conférence de presse à l'issue de la partie, cité dimanche par la presse locale. Atal a dû quitter ses coéquipiers dès la 29^e minute de jeu face à Metz. L'ancien joueur du

Paradou AC (Ligue 1/ Algérie) s'est fait mal tout seul en tentant un dribble au niveau du point de corner avant de s'écrouler. Il pourrait s'agir du genou ou des ischios jambiers, selon les médias locaux. Atal (23 ans) qui compte 13 apparitions depuis le début de la saison en Ligue 1 (1 but), avait été une des grandes révélations de la saison 2018/2019 (6 buts), d'où l'intérêt notamment du Paris SG à vouloir l'avoir dans ses rangs. Avant de rejoindre Nice en 2018, Atal a porté les couleurs de nombreux clubs (toutes catégories confondues), entre autres, la JS Kabylie et le Paradou AC (2014-2017), avant de rejoindre le club belge de Courtrai, à titre de prêt pour une saison.

Crise de gestion des clubs Les décisions «dans un mois»

LES PREMIÈRES propositions de règlement de la crise administrative et financière que connaissent les clubs professionnels de football seront connues «dans un mois», a indiqué samedi la Ligue de football professionnel (LFP), citant le président de la Direction de contrôle de gestion et finances (DCGF) lors d'une réunion entre les responsables des deux parties. Le président de la DCGF, Reda Abdouche, «a assuré qu'il y a des solutions qui se profilent», ajoutant que «dans un mois, la DCGF ficellera son premier dossier dans lequel on propose les premières solutions», a fait savoir la LFP dans un communiqué publié samedi. Lors d'une réunion de plus de deux heures, les deux parties ont échangé leur point de vue sur la situation des clubs professionnels et les projets de solutions. M. Abdouche a qualifié l'état des clubs professionnels d'«alarmant au double plan administratif et financier qui se répercute indéniablement sur l'aspect

technique». «Tout le monde connaît la gravité de cette situation marquée par un déficit financier chronique de tous les clubs. Mais que faut-il faire pour sauver ce qu'il y a à sauver ? C'est l'action que doit entreprendre la DCGF». Pour Reda Abdouche, la feuille de route des premières opérations a été élaborée. «C'est dans ce cadre que nous avons tenu récemment une réunion avec les clubs de Ligue 1. Nous comptons prochainement rendre visite aux clubs pour évaluer sur place leur système organisationnel, car nous estimons que chaque club nécessite un traitement particulier. Je répète, notre mission est de mettre en place les mécanismes qui tendent à une amélioration de la situation». Le président de la DCGF s'est dit convaincu que «la meilleure solution passe par la dotation des clubs d'un statut particulier (...), mais en attendant il est indispensable de faire l'effort pour engager une réflexion sur des idées palliatives».

Ligue 1 algérienne (13^e journée) Le CRB en solo, l'ESS se reprend

■ Le CR Belouizdad, qui a battu difficilement la JS Saoura (1-0) samedi lors de la 13^e journée de Ligue 1 de football, a creusé l'écart à quatre points sur son dauphin le MC Alger, qui de son côté a été sèchement battu chez l'USM Bel-Abbès (3-1), au moment où l'ES Sétif s'est donnée un gros bol d'air en atomisant l'AS Ain M'lila (4-0).



Le Chabab enchaîne

Par Mahfoud M.

Les Belouizdads ont fait la différence sur une balle arrêtée du meneur de jeu Amir Sayoud (39), portant ainsi leur capital-points à 28 unités, soit quatre de mieux que leur poursuivant direct, le MC Alger, lourdement battu à Sidi Bel-Abbès (3-1). Les choses avaient pourtant relativement bien commencé pour Le Doyen, qui a ouvert le score par l'ancien Nahdiste Walid Allati à la 38^e, avant de subir un incroyable retournement de situation. Auteur d'un doublé (42',80' sp), le milieu de terrain Iheb Abdennour Belhocini a été l'un des principaux artisans de cet exploit, avant que son coéquipier Amar Chems-Eddine Haddad ne clôtûre le festival

offensif à la 90'. Une déception pour les Algérois, qui une semaine après leur nul dans le duel direct contre le CRB (2-2), se devaient de gagner ce samedi, pour rester dans la course au titre. De son côté, l'Aigle noir sétifien a profité de la réception du voisin AS Ain M'lila pour reprendre de l'altitude, tout en y mettant la manière, puisqu'il a remporté un très large succès (4-0), grâce notamment à un doublé de l'attaquant malien Malick Touré (21',32'). Akram Djahnit et Hossam-Eddine Ghacha ont donné plus d'ampleur au score. Un précieux succès qui permet à l'ESS de s'éloigner de la zone rouge et de se placer provisoirement à la 10^e place du classement général, qu'il partage avec l'USM Alger, avec 14 points pour chaque club, sauf que les Rouge et Noir comptent trois matchs en moins. Autre bonne opération ce samedi, celle du nouveau promu NC Magra, qui est allé ramener une précieuse victoire de son déplacement chez le NA Hussein Dey (1-0), sur une réalisation de Nabil Ziani (48'). Quoique, malgré cette belle performance, le NCM reste premier reléguable, à égalité de points avec son adversaire du jour, qui après une série de mauvais résultats se retrouve avant-dernier au classement général, avec seulement 12 uni-

tés au compteur. Enfin, l'US Biskra s'est neutralisée à domicile avec les Criqueux du CA Bordj Bou Arridj (0-0), dans un match relativement serré dans lequel les attaquants ont cruellement manqué d'efficacité devant le but. Les péripéties de cette 13^e journée se poursuivront demain, avec le déroulement du match JS Kabylie - MC Oran, prévu à partir de 16h00, et à huis clos, au stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou. De leur côté, les matchs Paradou AC - CS Constantine et ASO Chlef - USM Alger ont été reportés à des dates ultérieures en raison de la participation du PAC et de l'USMA aux différentes joutes continentales. M. M.

Résultats partiels et classement :

NAHD- NCM	0-1
CRB-JSS	1-0
USMBA -MCA	3-1
ESS- ASAM	4-0
USB-CABBA	0-0

Mardi, 10 décembre :

JSK- MCO(16h00, à huis clos)

Reportés à une date ultérieure :

PAC- CSC
ASO -USMA

	Pts	J
1). CRB	28	13
2). MCA	24	13
3). MCO	19	12
7). JSS	19	13
5). CSC	18	12
→). ASAM	18	13
7). JSK	17	11
→). CABBA	17	13
9). USMBA	16	12
10). USMA	14	10
→). ESS	14	13
→). USB	14	13
13). ASOC	12	12
→). NCM	12	12
→). NAHD	12	13
16). PAC	8	9

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

La grève lancée sur les réseaux sociaux largement suivie

LA WILAYA de Tizi Ouzou a été paralysée hier par une grève générale en réponse à un appel lancé sur les réseaux sociaux en signe de soutien au mouvement populaire, notamment dans son rejet des élections du 12 décembre. L'activité commerciale a été presque totalement paralysée, hormis quelques boulangeries qui ont ouvert dans la matinée. Les autres commerces ont gardé les rideaux fermés durant toute la journée d'hier. Les établissements scolaires, les campus universitaires, les administrations et les entreprises économiques publiques et privées

étaient également à l'arrêt. Les transporteurs qui se sont joints au mouvement de grève ont accentué la paralysie de la wilaya. La grève devrait se poursuivre jusqu'à mercredi prochain, bien que la durée de quatre jours est «contreproductive» pour le mouvement, selon de nombreux activistes et militants politiques. Selon eux, la grève de plusieurs jours risque d'irriter les populations et il est plus indiqué de la limiter à un ou à deux jours pour qu'elle soit utile à la mobilisation populaire.

Hamid M.

... Ainsi qu'à Béjaïa

LA GRÈVE générale de quatre jours à laquelle a appelé le mouvement populaire, soutenue par les forces de l'alternative démocratique ainsi que les syndicats autonome et l'union de wilaya (UGTA), a été largement suivie pour ne pas dire totalement suivie. Cette grève est décrétée dans le cadre du mouvement populaire qui a débuté le 22 février dernier pour le changement de régime politique et l'instauration d'un Etat de droit démocratique et populaire, à travers un processus de transition politique à la place d'un scrutin. La ville de Béjaïa était totalement paralysée. Les commerces, les établissements scolaires, le transport public et privé, les administrations, les centres universitaires, ont massivement suivi le mot d'ordre de la grève. Hormis les hôpitaux, les EPS, les pharmacies et quelques boulangeries, la ville de Béjaïa et tous les grands centres urbains et communes étaient paralysés.

Béjaïa était une ville morte. Les 52 communes de la wilaya étaient paralysées. C'est le cas à Tazmalt, Akbou, Sidi-Aïch, El-Kseur, Tichy, Kherrata, Aokas, Souk El-Tennine, Akfadou, Ighram, Melbou, Darguina, Semaoune, Amalou, Béjaïa... En sus à cette adhésion massive à la grève hier, plusieurs actions de protestation populaire ont été organisées, dont une marche populaire au chef-lieu de Béjaïa et d'autres notamment à Kherrata et Tazmalt. Des centaines, voire des milliers de personnes ont pris part à ces actions de protestation dans le but de rejeter les élections présidentielles de jeudi prochain et surtout exiger un changement de régime et l'instauration d'une véritable démocratie. Les manifestants n'ont pas manqué de réitérer leur soutien indéfectible aux détenus du mouvement, exigeant leur libération inconditionnelle.

Hocine Cherfa

Asphyxie au monoxyde de carbone

Décès de deux personnes à Naciria

UN PÈRE et son fils sont décédés par asphyxie au monoxyde de carbone dans la nuit de samedi à dimanche dans la commune de Naciria (Est de Boumerdès), a rapporté un responsable de la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya. «L'accident a été signalé aux services de la Protection civile, aux environs de 10h00 du matin, par un voisin des victimes, qui les a découverts par hasard», a indiqué, à l'APS, le capitaine Aït Kaci Ahmed. L'accident est survenu, a-t-il ajouté, dans la cité des 200 logements du centre-ville de Naciria, où l'obstruction de la conduite de gaz brûlé du chauffage de la maison a causé la mort de deux personnes, un père (55 ans) et son fils (11 ans), qui se trouvaient seuls à la maison, a-t-on précisé de même source. Les

dépouilles des deux victimes ont été transportées à la morgue de l'hôpital de Bordj Ménail, est-il signalé.

Naim B.

Foot/ Ligue 1 française (OGC Nice)

L'Algérien Youcef Atal bientôt opéré

L'INTERNATIONAL algérien Youcef Atal, souffrant d'une lésion méniscale au genou droit, sera bientôt opéré, a rapporté la presse française, citant un communiqué officiel du Gym, hier. Lors de la réception de Metz (4-1), samedi pour le compte de la 17^e journée du championnat français de Ligue 1, Atal avait été contraint de quitter ses coéquipiers à la demi-heure de jeu, après s'être fait mal seuler en tentant un dribble au niveau du point de corner avant de s'écrouler. L'ancien joueur du

Paradou AC (Ligue 1/ Algérie) a été évacué sur civière et a dû passer des examens médicaux complémentaires hier matin qui ont détecté une «lésion méniscale au genou droit et devra passer sur le billard prochainement», a indiqué le communiqué du club, sans pour autant déterminer la durée de son indisponibilité, mais précisant toutefois qu'Atal «sera malheureusement éloigné des terrains pendant un assez long moment». Youcef Atal, 23 ans, auteur de 13 matches en cham-

pionnat, 1 but et 1 passe décisive, avait été une des grandes révélations de la saison 2018/2019 (6buts), d'où l'intérêt notamment du Paris SG à vouloir l'avoir dans ses rangs. Avant de rejoindre Nice en 2018, Atal a porté les couleurs de nombreux clubs (toutes catégories confondues), entre autres, la JS Kabylie et le Paradou AC (2014-2017) avant de rejoindre le club belge de Courtrai, à titre de prêt pour une saison.

Racim S.

l'économie algérienne



Loumis

Djalou@hotmail.com

Oran

Un réseau de vol et d'escroquerie par le biais de Facebook démantelé

■ Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Oran ont démantelé un réseau de sept individus qui se sont spécialisés dans le vol, l'escroquerie et l'injure. Les mis en cause recouraient au réseau de Facebook pour attirer leurs victimes, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité.

Par Slim O.

L'enquête a été déclenchée suite à la plainte de deux personnes originaires de Tizi-Ouzou, victimes de vol et d'escroquerie. Celles-ci sont entrées en contact par le biais d'Internet avec un individu résidant dans la commune de Hassi Bounif, qui s'est présenté comme étant un entrepreneur à la recherche de peintres et de menuisiers.

Les victimes, ouvriers dans ces deux domaines, devaient faire chacun un apport financier de 250 000 DA pour

l'achat du matériel et le lancement des travaux. Elles se sont déplacées à Oran pour rencontrer trois individus qui leur ont subtilisé 500 000 DA et deux téléphones portables sous la menace d'armes blanches. Menottées, elles ensuite furent abandonnées dans un endroit désert, a-t-on précisé. Les enquêteurs de la Gendarmerie nationale ont réussi, au début de ce mois, à identifier les trois mis en cause qui ont reconnu les faits et divulgué l'identité de quatre autres complices, impliqués dans plusieurs affaires similaires, selon la

même source. Les sept prévenus ont été déferés devant le procureur de la République près le tribunal de Gdyl qui les a placés en détention provisoire. La brigade territoriale de la GN de Hassi Bounif poursuit l'enquête sur cette affaire, a-t-on précisé. S. O./APS

Nâama

Un mort et deux blessés dans un accident de la route

UNE PERSONNE a trouvé la mort et deux autres grièvement blessées dans un accident de la route survenu dans la nuit de samedi à dimanche à Nâama, a-t-on appris des services de la Protection civile. L'accident s'est produit sur la RN n° 6, au lieu-dit Mekalis, à 30 km au sud du chef-lieu de wilaya, suite au dérapage et au renversement d'un véhicule, causant la mort sur place d'un enfant de 11 ans et deux autres blessés, un homme âgé de 45 ans et une femme de 38 ans. Les victimes, membres d'une seule famille, ont été évacuées au service des urgences et la morgue de l'hôpital «Kadri-Mohamed» de Nâama. Ghani Y.